GROUPE PARTOUCHE

Présentation des résultats 2019

(exercice clos au 31 octobre 2019)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 1er AVRIL 2020



SOMMAIRE

A. Les faits marquants

B. États financiers annuels 2019

C. Actualités et perspectives

D. Les résolutions

GROUPE PARTOUCHE

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 1ER AVRIL 2020

A. LES FAITS MARQUANTS

(Données exercice 2019, clos au 31 octobre 2019)



POINTS CLÉS 2019

- Forte progression de l'activité
- Hausses significatives du résultat opérationnel et doublement du résultat net
- Cession de la part minoritaire dans PBCCA
- Poursuite des Capex de rénovation et de travaux
- Refinancement du Groupe et endettement net en baisse
- Sortie de sauvegarde en novembre 2019

TRANSFERT DE PORNIC

- Vif succès depuis l'ouverture du casino de Pornic le 20 novembre 2018

		20 NOVEMBRE 2017 AU 31 OCTOBRE 2018	20 NOVEMBRE 2018 AU 31 OCTOBRE 2019	
	FRÉQUENTATION	150 371	241 784	+ 61 %
	PRODUIT BRUT DES JEUX	9 164 106 €	14 963 953 €	+ 63 %
	Nombre de COUVERTS	30 530	43 347	+ 42 %
	Nombre d' EMPLOYÉS	71	88	+ 24 %
	Nombre de MACHINES À SOUS	102	153	+ 50 %
	Nombre de TABLES DE JEU	4	7	+ 75 %
	Nombre de POSTES DE RAE	12	30	+ 150 %







RÉNOVATION D'AIX-EN-PROVENCE

- Collaboration avec Moment Factory (conception et production d'environnements immersifs) et création de 4 espaces conceptuels de jeux de nouvelle génération

- Activité soutenue











N°6

B. LES ÉTATS FINANCIERS

(Données exercice 2019, clos au 31 octobre 2019)



PRODUIT BRUT DES JEUX : 5,3%

DÉCOMPOSITION DU PBJ PAR JEUX

EN M€	2019	2018	VARIATION	%
PBJ MAS	526,7	508,4	+18,3	+3,6%
PBJ Jeux Trad. Non Electr.	72,6	71,2	+1,4	+2,0%
PBJ Jeux Electroniques	54,9	43,4	+11,5	+26,6%
PBJ Paris sportifs	18,5	15,8	+2,7	+17,1%
Produit Brut des Jeux	672,7	638,7	+33,9	+5,3%

CONSTRUCTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

EN M€	2019	2018	VARIATION
PRODUIT BRUT DES JEUX	672,7	638,7	+5,3%
Prélèvements	-334,6	-318,1	+5,2%
PRODUIT NET DES JEUX	338,1	320,7	+5,4%
CA Hors PNJ	98,8	93,3	+5,9%
Programme de fidélisation (norme IFRIC 13)	-3,4	-3,2	+7,7%
CA TOTAL CONSOLIDÉ	433,5	410,8	+5,5%

CROISSANCE DES ACTIVITÉS DE JEUX

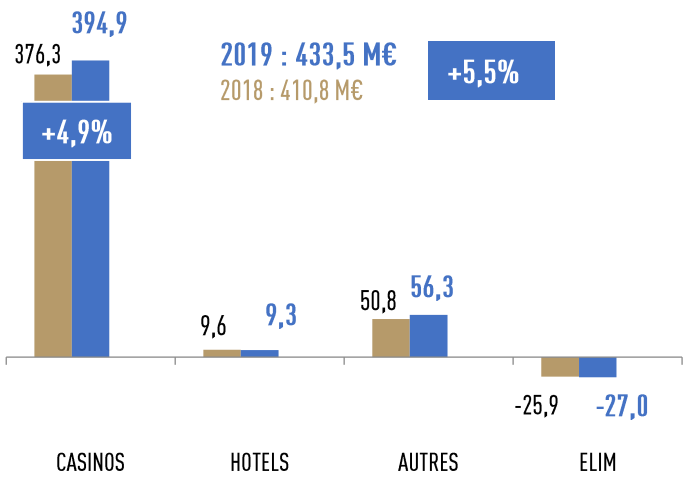
RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

EN M€	2019	2018	VARIATION
CASINOS	394,1	375,3	+5,0%
dont PNJ *dont autres activités* *dont programme de fidélisation*	*321,6* *75,9* *-3,4*	*306,8* *71,7* *-3,2*	*+4,8%* *+5,9%* *-*
HÔTELS	8,5	9,0	-5,3%
AUTRES	30,8	26,5	+16,4%
CA TOTAL CONSOLIDÉ	433,5	410,8	+5,5%

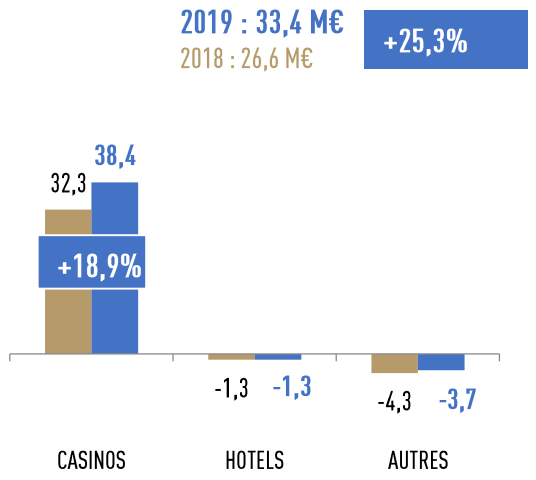
MOC EN FORTE AMÉLIORATION : 7,7%

PERFORMANCE PAR ACTIVITÉ

Chiffre d'affaires



Résultat opérationnel courant



- Marge opérationnelle courante (MOC) des casinos : 9,7% (+88 bps)

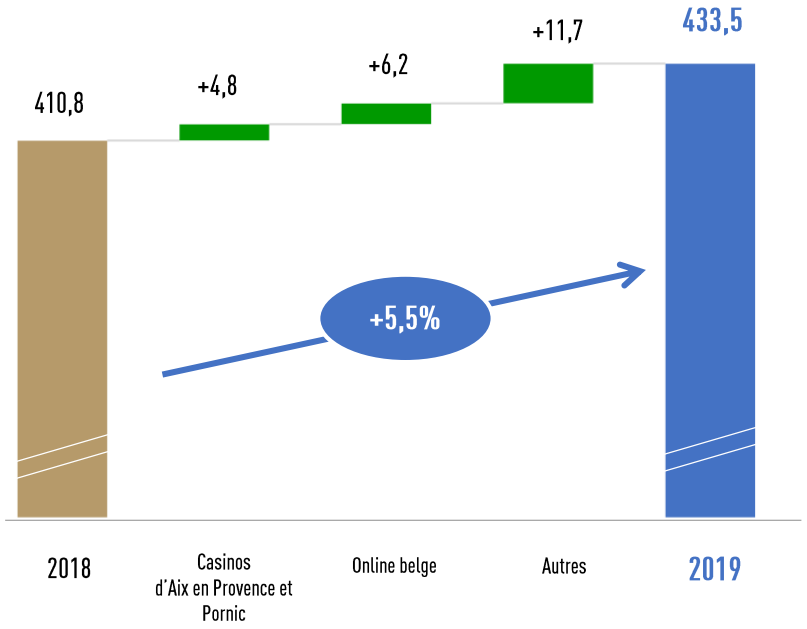
COMPTE DE RÉSULTAT

EN M€	2019	2018	VARIATION
Chiffre d'affaires	433,5	410,8	+5,5%
Achats et charges externes	-156,4	-146,9	+6,5%
Impôts et taxes	-16,2	-17,0	-4,6%
Charges de personnel	-176,8	-175,4	+0,8%
Amortissements et dépréciations sur immobilisations	-44,2	-40,2	+9,9%
Autres produits et charges opérationnels courants	-6,5	-4,7	+39,0%
Résultat opérationnel courant	**33,4**	**26,6**	**+25,3%**
Autres produits et charges opérationnels non courants	-2,3	-1,1	N/A
Résultat sur cession de participations consolidées	3,1	0,0	N/A
Dépréciation des actifs non courants	-2,2	-4,7	N/A
Résultat opérationnel non courant	**-1,5**	**-5,7**	**N/A**
Résultat opérationnel	**31,9**	**20,9**	**+52,7%**
Résultat financier	0,1	-1,4	
Résultat avant impôt	32,0	19,5	
Impôts sur les bénéfices	-3,0	-1,3	
Impôts de CVAE	-3,7	-3,4	
Résultat après impôt	**25,3**	**14,9**	**+70,5%**
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	-0,3	-2,3	
Résultat net total	**25,0**	**12,6**	**+98,7%**
dont part du Groupe	*18,6*	*6,2*	*199,0%*
dont part des minoritaires	*6,4*	*6,4*	*0,3%*

PRINCIPAUX IMPACTS 2019

Chiffre d'affaires

en M€
et % du CA



EBITDA

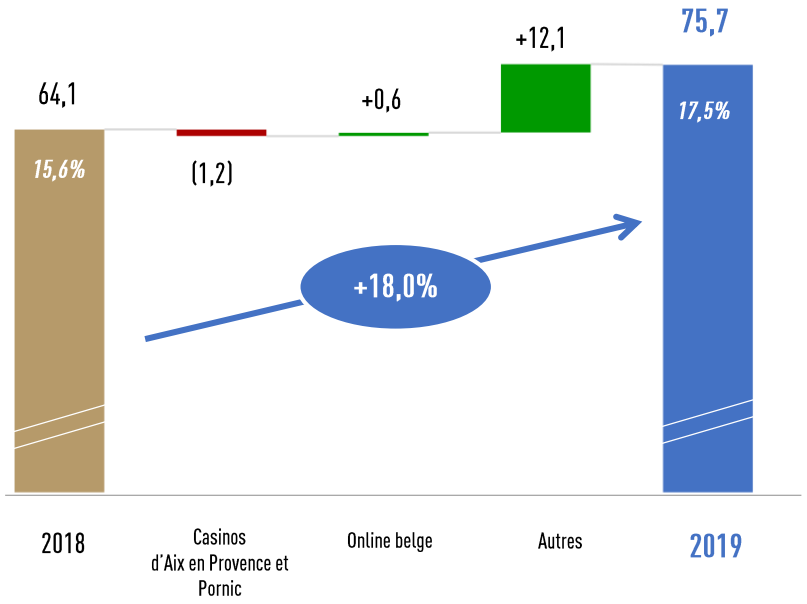
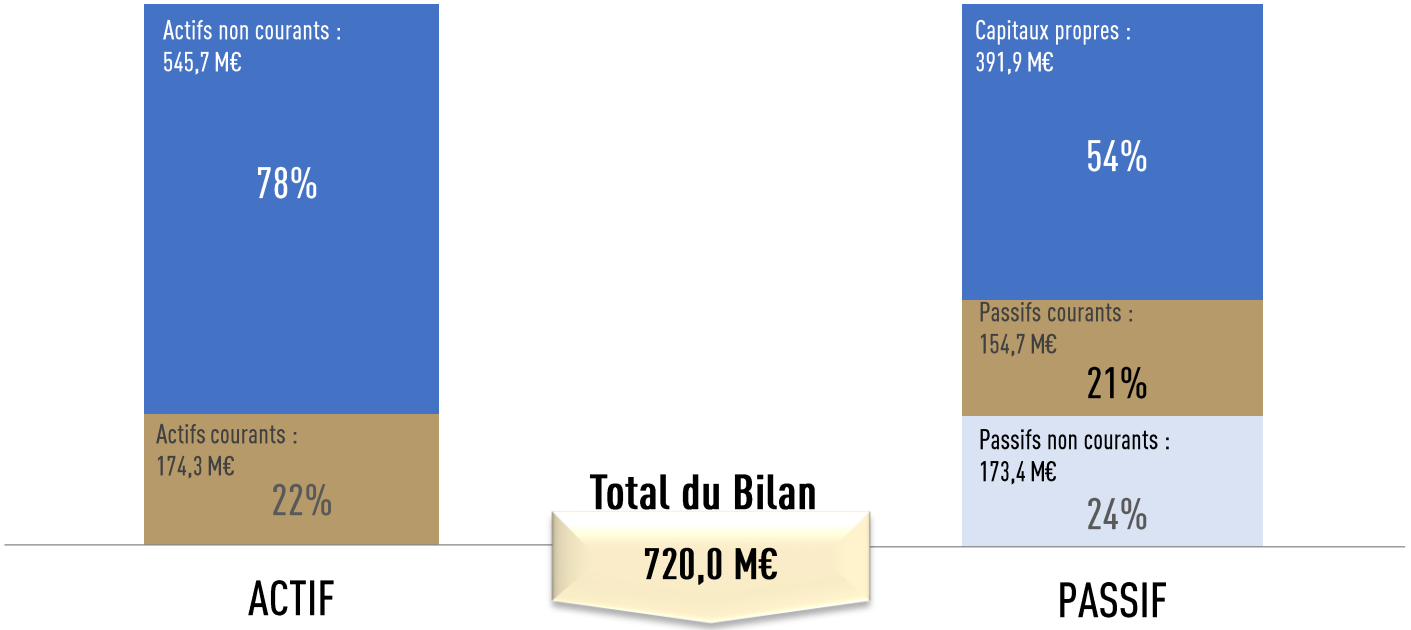


TABLEAU DE FLUX

EN M€	2019	2018
Capacité d'autofinancement avant BFR, intérêts financiers et impôts	**78,5**	**66,3**
Incidence de la variation de BFR	-0,8	-9,6
Intérêts versés	-3,8	-3,9
Impôts payés	-1,4	-3,4
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	**72,5**	**49,3**
Cession de sociétés consolidées	2,9	0,3
Incidence des autres variations de périmètre	0,0	0,0
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	-0,7	-1,4
Acquisitions d'immobilisations corporelles	-55,1	-65,1
Remboursements reçus sur prêts	10,7	0,4
Autres flux	2,9	0,3
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	**-39,3**	**-65,4**
Emission d'emprunts	117,3	43,7
Remboursement des dettes financières	-135,2	-25,8
Dividendes payés aux minoritaires	-6,6	-8,6
Autres flux	0,0	-0,2
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	**-24,5**	**9,1**
Incidence de la variation de taux de change	0,5	0,6
Variation de la trésorerie	**9,2**	**-6,5**

UN BILAN RENFORCÉ

Principaux postes



RÉDUCTION DE L'ENDETTEMENT NET

EN M€	2019	2018
Emprunts obligataires	35,0	0,0
Emprunts bancaires et crédits-baux retraités	121,2	173,7
Autres	3,1	3,4
Endettement brut	159,3	177,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	119,1	109,9
- Prélèvements des jeux	-32,6	-30,2
= Trésorerie nette des prélèvements	86,6	79,7
Endettement net	72,8	97,5

STRUCTURE FINANCIÈRE TRÈS SAINE 1/3

REFINANCEMENT DE LA DETTE DU GROUPE PARTOUCHE

- **Emission d'un emprunt obligataire** (EuroPP)
 - Montant : 35 M€
 - Échéance : 7 ans (24 octobre 2026)
 - In fine

- **Souscription d'un nouveau crédit syndiqué**
 - Montant : 80 M€ (Prêt de Refinancement + Crédit Revolving)
 - Échéance : 6 ans (18 octobre 2025)
 - Remboursement en 24 échéances trimestrielles en principal

STRUCTURE FINANCIÈRE TRÈS SAINE 2/3

REMBOURSEMENTS

- **Crédit syndiqué sous plan de sauvegarde**
 - Montant : 78,4 M€
 - Échéance : 15 décembre 2022

- **Crédit Capex**
 - Montant : 13,3 M€
 - Échéance : 15 décembre 2022

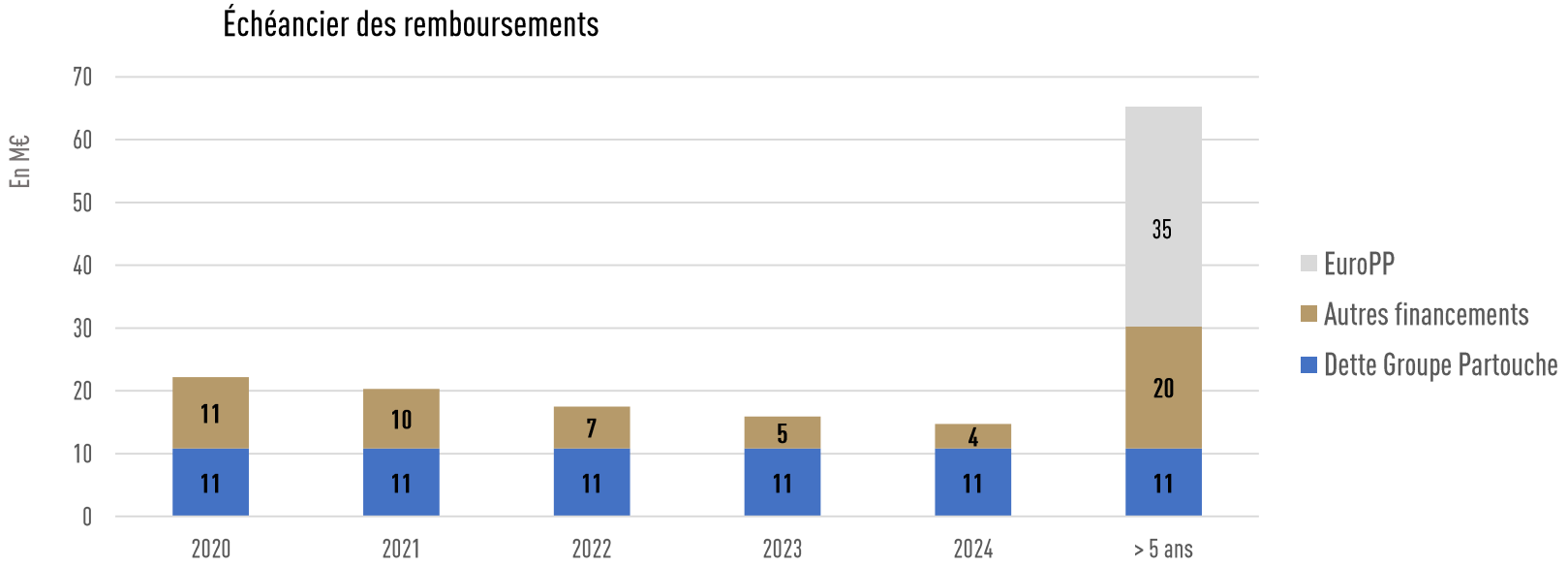
- **Crédit supplémentaire Aix-en-Provence**
 - Montant : 1,7 M€
 - Échéance : 31 décembre 2021

▶ **SORTIE DE SAUVEGARDE AVEC 3 ANS D'AVANCE**

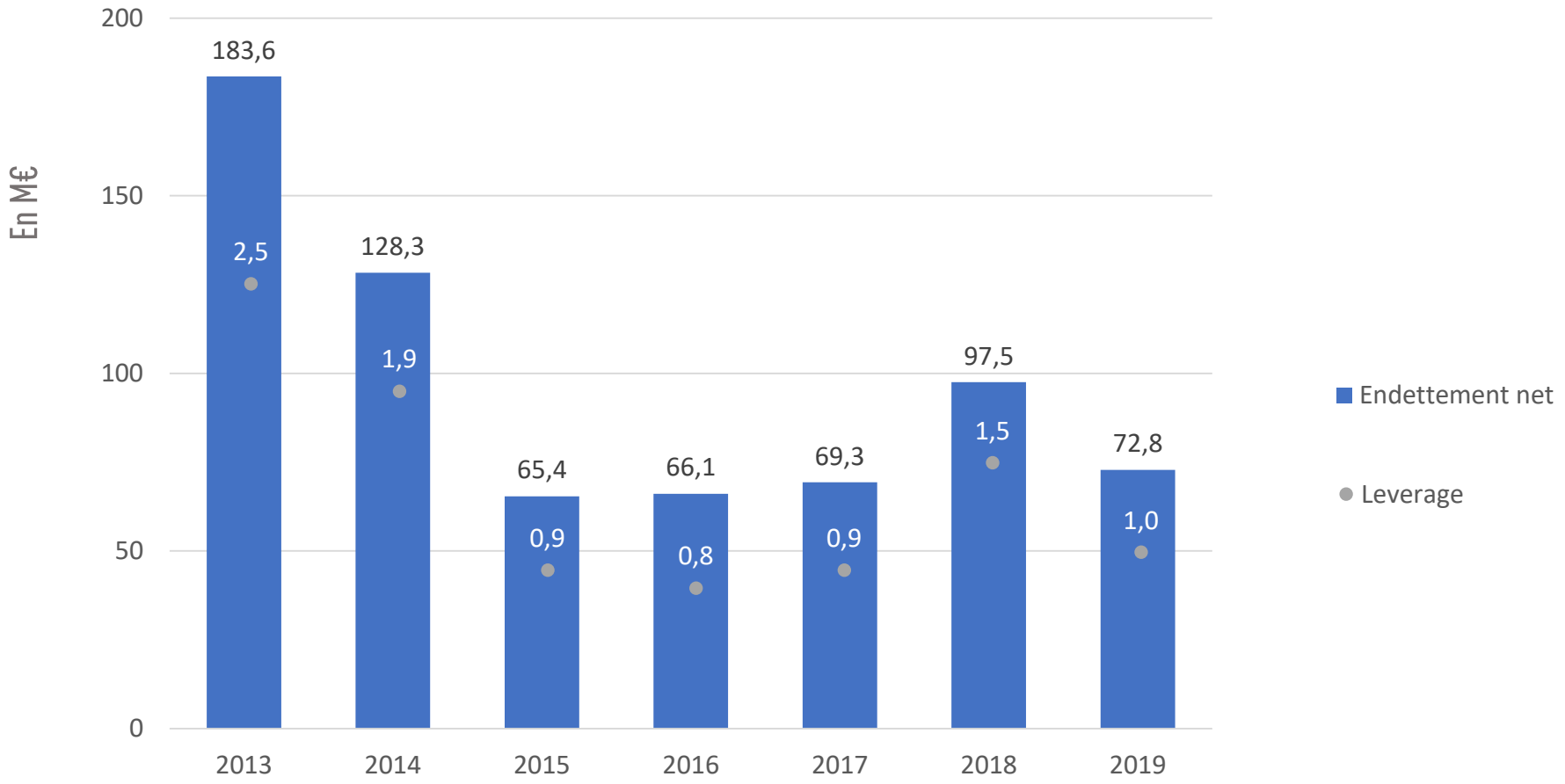
STRUCTURE FINANCIÈRE TRÈS SAINE 3/3

Au 31 octobre 2019

- Dette financière nette de 72,8 M€
- Gearing 0,2 x (sur capitaux propres)
- Leverage 1,0 x (sur EBITDA)



DETTE FINANCIÈRE NETTE : -24,7 M€



C. ACTUALITÉS ET PERSPECTIVES



CHIFFRE D'AFFAIRES - 1er TRIMESTRE 2020

EN M€	2020	2019	VARIATION
PRODUIT BRUT DES JEUX	174,8	161,3	+8,4%
Prélèvements	-71,8	-65,7	+9,1%
PRODUIT NET DES JEUX	103,0	95,5	+7,8%
CA Hors PNJ	24,6	22,0	+12,2%
Programme de fidélisation (norme IFRIC 13)	-0,9	-0,9	+8,1%
CA TOTAL CONSOLIDÉ	126,7	116,6	+8,6%

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

EN M€	2020	2019	VARIATION
Casinos	117,5	109,1	+7,7%
Hôtels	1,4	1,2	+12,9%
Autres	7,9	6,3	+24,3%
CA TOTAL CONSOLIDÉ	126,7	116,6	+8,6%

POURSUITE DES RÉNOVATIONS

- Royat
- Aix-en-Provence et Hôtel Aquabella
- Annemasse
- Hyères
- La Tour Salvagny

COVID-19

- Fermeture
 - De l'ensemble de nos casinos français depuis samedi 14 mars à minuit
 - Des casinos belge, suisses et tunisien
 - Des hôtels, bars et restaurants

- Mesures prises par le Groupe :
 - Casinos sécurisés et espèces collectées par les convoyeurs
 - Activité partielle pour plus de 95% des salariés
 - Suspension des contrats qui pouvaient l'être (maintenance, entretien…)
 - Accords pris avec nos fournisseurs pour reporter les règlements, à l'exception de nos partenaires les plus fragiles (artisans locaux, artistes, TPE…)
 - Report de 3 mois des prélèvements sur le PBJ de février, mars et avril 2020 (accord DGFIP)
 - Report de nos échéances bancaires de 6 mois (à l'exception de notre emprunt obligataire)
 - Report des échéances des crédits-baux immobiliers et mobiliers

D. LES RÉSOLUTIONS



RÉSOLUTIONS À CARACTÈRE ORDINAIRE

I. PREMIÈRE RÉSOLUTION : Approbation des comptes sociaux

II. DEUXIÈME RÉSOLUTION : Quitus aux membres du Directoire

III. TROISÈME RÉSOLUTION : Affectation du résultat de l'exercice

IV. QUATRIÈME RÉSOLUTION : Approbation des comptes consolidés

V. CINQUIÈME RÉSOLUTION : Examen du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-86 du code de commerce et approbation desdites conventions

VI. SIXIÈME RÉSOLUTION : Mise en place de la procédure visant au rachat d'actions propres par application de l'article L.225-209 du Code de commerce

VII. SEPTIÈME RÉSOLUTION : Approbation des éléments de la politique de rémunération des dirigeants mandataires sociaux

RÉSOLUTIONS À CARACTÈRE ORDINAIRE

VIII. HUITIÈME RÉSOLUTION : Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 octobre 2019 à M. Patrick PARTOUCHE, Président du Conseil de surveillance

IX. NEUVIÈME RÉSOLUTION : Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 octobre 2019 à M. Isidore PARTOUCHE, Vice-Président du Conseil de surveillance

X. DIXIÈME RÉSOLUTION : Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 octobre 2019 à Mr Fabrice PAIRE, Président du Directoire

XI. ONZIÈME RÉSOLUTION : Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 octobre 2019 à Mr Ari SEBAG, Membre du Directoire

RÉSOLUTIONS À CARACTÈRE ORDINAIRE

XII. DOUZIÈME RÉSOLUTION : Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 octobre 2019 à Mme Kathy ZENOU, Membre du Directoire.

Approbation de l'augmentation de la rémunération brute annuelle de Mme Katy ZENOU, qui serait portée à la somme de 344 777 € soit une rémunération brute mensuelle de 28 731,42€, en raison de l'accroissement du nombre de missions qui lui sont confiées par le Directoire.

XIII. TREIZIÈME RÉSOLUTION : Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 octobre 2019 à Mr Jean-François LARGILLIERE, Membre du Directoire.

Approbation de l'augmentation de la rémunération brute annuelle de M. Jean François LARGILLIERE, qui serait portée à la somme de 204 000€ soit une rémunération brute mensuelle de 17 000€, justifiée par l'ampleur des tâches accomplies par Monsieur LARGILLIERE, et par l'amélioration de la rentabilité des secteurs hors-jeux dans lesquels il intervient plus particulièrement.

XIV. QUATORZIÈME RÉSOLUTION : Jetons de présence

RÉSOLUTIONS À CARACTÈRE ORDINAIRE

XV. QUINZIÈME RÉSOLUTION : Renouvellement du Mandat de Monsieur Patrick PARTOUCHE

XVI. SEIZIÈME RÉSOLUTION : Renouvellement du Mandat de Monsieur Isidore PARTOUCHE

XVII. DIX-SEPTIÈME RÉSOLUTION : Renouvellement du Mandat de Monsieur Daniel COHEN

XVIII. DIX-HUITIÈME RÉSOLUTION : Renouvellement du Mandat de Madame Véronique FORNERI

XIX. DIX-NEUVIÈME RÉSOLUTION : Renouvellement du Mandat de Madame Caroline TEXIER

XX. VINGTIÈME RÉSOLUTION : Renouvellement du Mandat de Monsieur Philippe PERRIN

XXI. VINGT-ET-UNIÈME RÉSOLUTION : Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

RÉSOLUTIONS À CARACTÈRE EXTRAORDINAIRE

XXII. VINGT-DEUXIÈME RÉSOLUTION : Délégation de compétence consentie au Directoire à l'effet de procéder à une réduction de capital par annulation des actions propres rachetées dans les conditions prévues par l'article L.225-209 du Code de commerce

XXIII. VINGT-TROISIÈME RÉSOLUTION : Modification de l'article 23 des statuts relatifs à la rémunération des membres du Conseil de surveillance afin de remplacer « jetons de présence » par « rémunération d'activité » conformément à l'article L.225-83 du Code de commerce

XXIV. VINGT-QUATRIÈME RÉSOLUTION : Modification des articles 24 –I et 24-II des statuts relatifs aux conventions règlementées et courantes en vue de leur mise en conformité avec les articles L225-88-2 et L225-87 du code de commerce

XXV. VINGT-CINQUIÈME RÉSOLUTION : Modification de l'article 31 alinéa 2 des statuts par la suppression des mentions relatives au regroupement des actions devenues sans objet

RÉSOLUTIONS À CARACTÈRE EXTRAORDINAIRE

XXVI. VINGT-SIXIÈME RÉSOLUTION : Modification des articles 34-II et 36-II des statuts relatifs aux « quorum et majorité » des assemblées générales en vue de leur mise en conformité avec les articles L 225-96 et L 225-98 du Code de commerce

XXVII. VINGT-SEPTIÈME RÉSOLUTION : Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités